

HAUX *Actus*

- DÉCEMBRE 2016 -

#52

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS



L'eau : bien commun indispensable à la vie



Retrouvez toutes les informations sur
www.mairie.haux33.fr



Directeur de la publication : Nathalie AUBIN // Comité de rédaction : Isabelle PETIT - Sylvia GIRAL - Nathalie AUBIN

Crédits photos : Jacques LE PRIOL - Hervé LAFON - Isabelle PETIT - Sylvia GIRAL

IMPRIMÉ EN 400 EXEMPLAIRES SUR PAPIER RECYCLÉ ISSU DE FORÊTS À DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sommaire

// ÉDITO DU MAIRE	2
// DOSSIER SPÉCIAL : APPROVISIONNEMENT ET DISTRIBUTION DE L'EAU	3
• Historique de l'approvisionnement en eau ..	3
• Notre réseau	3
• 2012 : Désaccord avec le SIAEPA sur le prix d'achat de l'eau en gros	3
• Aujourd'hui, les enjeux pour la commune ...	3
• Quelques repères	4
// VIVRE À HAUX	5
• Kermesse	5
• Scènes d'été	5
> Novo Son	5
> Ubu Roi	5
• Tempo Baroque	5
• Les chineurs à l'honneur !	5
• Bibliomédia	6
> Partir en livre	6
> Balade contée	6
> Troc plantes et expo « Les pesticides, c'est pas automatique ! »	6
> Haux en ECLA	6
• Festival WoodsHaux	6
• Commémoration du 11 novembre	6
// INFOS MUNICIPALES	7
• Rentrée du RPI : quoi de neuf à l'école ?	7
• Environnement	7
• Plan Haut Méga : le haut débit arrive à Haux !	8
• Bienvenue à Ludovic Brugier !	8
• Entrée Nord	8
• Signalétique installée	9
• Dispositif « Argent de poche »	9
• Entretien des routes	9
• Points de collecte des ordures ménagères ...	9
• Mais encore	9
// AGENDA	10
// ÉTAT CIVIL	11
// INFORMATIONS UTILES	12



Édito du maire

Bonjour à tous et toutes,

L'année 2016 touche à sa fin, elle aura été marquée par l'application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) : redéfinition des périmètres de certaines collectivités (Région, cantons, communauté de communes). Ainsi la communauté de Commune du Créonnais devrait, au 1^{er} janvier 2017, accueillir les communes de Capian, Villenave de Rions et Cardan alors que la commune de Lignan rejoindra la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers. Tous ces bouleversements désorganisent les services administratifs, obligent à « apprendre » vite, à s'adapter sans pour autant renoncer aux valeurs qui sont les nôtres : souveraineté de la commune, solidarité, proximité.

Le dossier de cette édition est consacré à l'approvisionnement en eau de notre commune.

La loi « NOTRe » initie une profonde mutation dans l'organisation des collectivités en charge de l'eau et de l'assainissement : au 1^{er} janvier 2020, l'échelon communal laissera place à l'échelon intercommunal, au travers des EPCI à fiscalité propre et des syndicats mixtes. On peut s'attendre à ce que cette évolution s'accompagne d'une rationalisation des services, pouvant aller jusqu'au choix d'un mode de gestion unique, voire d'un opérateur unique.

Qu'advient-il des régies publiques municipales ? Beaucoup de questions, un grand « flou », peu de réponses...

L'eau est un bien commun, doit-on en laisser la gestion à des Compagnies privées dont le but est de faire des profits ? Notre commune a toujours défendu la gestion publique de l'eau bien que très seule ! Combat du village gaulois contre l'envahisseur ! Vous découvrirez qu'il n'y a pas d'égalité d'accès à l'eau, le prix de l'eau étant déterminé par le mode de gestion choisi, la possibilité d'avoir de la ressource sur place ou pas, le nombre de foyers desservis, la longueur des tuyaux... Vous découvrirez les enjeux auxquels nous devons faire face dans le contexte actuel. Plus que jamais soyons des citoyens vigilants et solidaires pour résister à toutes ces pressions.

Attentif au « bien vivre ensemble », le C.C.A.S. propose en cette fin d'année une sortie au cinéma pour les jeunes, le traditionnel Arbre de Noël communal pour tous et le premier « chantier » pour les 16-18 ans dans le cadre du Dispositif « Argent de Poche ».

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le samedi 14 janvier pour les vœux de la commune.

Pour l'équipe,
La Maire, Nathalie Aubin

Approvisionnement et distribution de l'eau

En France la totalité des réseaux de distribution d'eau potable appartient aux collectivités publiques. Elles peuvent choisir de gérer cette distribution « en direct » c'est à dire en Régie Publique ou de déléguer la gestion de leurs réseaux à une compagnie privée, dite compagnie fermière. Elles signent alors un contrat d'affermage.

Depuis toujours, la commune de Haux gère en direct son réseau d'eau (entretien, branchements, facturation etc...). Seuls le hameau du Capon et le château du Grava sont alimentés via la commune de Tabanac.



// HISTORIQUE DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU

> 1953 à 1962

Captage d'une source, près du lieu-dit « Le Basque »

> 1987

Risques de pollution liés à l'origine superficielle de la source. Création d'un forage près du château d'eau de 325 mètres de profondeur.

> Fin 2006

Arrêt du forage. L'eau n'est plus conforme aux normes en vigueur.

> 2007

2 conventions d'approvisionnement sont signées pour la fourniture d'eau à notre commune :

- SIAEPA de Langoiran : alimentation permanente - vente en gros (30 ct/m³) - connexion au Pont du Gua (*Le SIAEPA a délégué la gestion de son réseau à la Nantaise des Eaux*).
- Commune de Créon : fourniture de secours - connexion au lieu-dit Meytey (*Depuis, la commune de Créon a adhéré au SIAEPANC de Bonnetan. La convention est en cours de mise à jour*).

> 2015

La commune confie au SMEGREG* la réalisation d'un forage exploratoire à côté du forage actuel, pour « tester » une ressource en eau dans des nappes moins profondes (cout pris en charge par le SMEGREG). Les travaux de forage sont actuellement en cours.

* Syndicat Mixte d'Études et de Gestion de la Ressource en Eau du Département de la Gironde

// NOTRE RÉSEAU

- Longueur de tuyaux : 25 km
- Nombre de compteurs : 400
- Prix de vente TTC eau non assainie : 1,85 €
- Volume Total : 50 000 m³ / an environ

// 2012 : DÉSACCORD AVEC LE SIAEPA SUR LE PRIX D'ACHAT DE L'EAU EN GROS

Le SIAEPA propose une nouvelle convention : 0,61 €/m³ au lieu de 0,30 €/m³ dans la convention précédente.

En désaccord avec le prix proposé la commune ne signe pas cette convention.

Le SIAEPA/Nantaise des Eaux considère alors que la commune est un abonné ordinaire et lui applique donc les mêmes tarifs qu'aux particuliers du SIAEPA - tarif gros consommateur de surcroît.

> Février 2013

La commune dépose une requête au Tribunal Administratif :

- Annuler la délibération du 17 décembre 2012 (fixant la nouvelle convention) du comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement - Région de Langoiran (SIAEPA).
- Enjoindre au SIAEPA de rouvrir les négociations avec la commune de Haux et de lui communiquer tous documents relatifs à la fixation de la redevance d'eau potable.

> Juillet 2015

Après RDV chez le percepteur et sur ses conseils, en l'absence de convention signée, la commune ne paye plus les factures d'eau. En revanche, elle provisionne les sommes sur un compte de provision dans l'attente d'un accord avec le SIAEPA.

> Octobre 2015

Jugement du Tribunal Administratif. La requête est rejetée.

> Janvier 2016

La commune, sur les conseils de son avocate, dépose une requête en appel. *Jugement non rendu à ce jour.*

> Été 2016

Négociations du prix de l'eau : 2 rencontres ont lieu entre le président du SIAEPA et la maire de Haux en présence des assistants à maître d'ouvrage respectifs, 1 rencontre entre le Président du SIAEPA et la maire de Haux, seuls. Aucun accord n'a été trouvé, mais les échanges restent ouverts...

// AUJOURD'HUI, LES ENJEUX POUR LA COMMUNE

> Le contexte

x La taille de notre réseau

Il semble évident que la taille de notre réseau et le nombre de foyers desservis ne permettent plus un prix au m³ « raisonnable » du fait de la perte de la ressource en eau sur place.

x La défense de la Régie Publique

Politiquement, la commune a toujours défendu la gestion en Régie



Publique et c'est encore la position du Conseil Municipal actuel. L'eau étant un bien commun indispensable à la vie, elle ne doit pas être exploitée par des entreprises privées dont l'objectif n'est pas le bien commun mais le profit. En France, 69% des services publics de l'eau potable sont gérés directement par les collectivités.

x La Loi NOTRe

La loi dit que les compétences Eau et Assainissement reviennent en 2020 aux Communautés de Communes. La commune n'aura donc plus cette compétence.

Les fusions de Communautés de Communes ainsi que les fusions de Syndicats risquent de nous obliger à rentrer dans un syndicat avant cette date...

> Quels choix pour la commune

x Continuer seuls jusqu'en 2020

- Augmentation inévitable du prix de l'eau pour les usagers et difficulté à investir par manque de ressources financières.
- Risque que la commune se voit imposer l'adhésion à un syndicat

x Anticiper

- Demander à adhérer au SIAEPANC de Bonnetan, sachant que nous adhérons déjà pour le contrôle des assainissements individuels et que la plupart des communes de la CdC du Créonnais en sont actuellement membres.
- Plus le réseau est grand, plus il est aisé d'amortir les investissements sans faire flamber le prix de vente du m³.

- Adhérer au SIAEPA de Langoiran

> Inconvénient : nous perdons la gestion en Régie Publique de l'Eau. Le SIAEPA a confié la gestion de son réseau à la Nantaise des eaux jusqu'en 2025. Le SIAEPANC l'a délégué à la Lyonnaise jusqu'en 2020...

- Mme la Maire a sollicité le Président du Conseil Départemental à propos de l'avenir des régies publiques de l'eau. Une réunion avec toutes les collectivités du département qui sont en régie a été évoquée afin de trouver des solutions collectives. Ce pourrait être la meilleure alternative mais cela prendra du temps... à suivre de près.

// QUELQUES REPÈRES

> Facture

En règle générale, les services d'eau potable et d'assainissement collectif se rémunèrent en répercutant leurs dépenses sur leurs abonnés. C'est le principe appliqué en France qui se résume par la formule « l'eau paye l'eau ». Ce n'est pas l'impôt qui finance le service. Le plus souvent, la facture d'eau regroupe les montants que les usagers doivent régler pour les deux types de services. Cette facture reflète le prix du service, pas celui de l'eau. En effet,

l'alimentation en eau potable et l'assainissement requièrent des infrastructures importantes dont la construction et l'entretien sont coûteux : captage, réseaux, station de production d'eau potable, station de traitement des eaux usées... Ce coût, indépendant de la consommation d'eau, est lié aux contraintes locales.

Pour les communes de moins de 1000 habitants, au 1^{er} janvier 2013, en France, le prix moyen global de l'eau est de 3,77 € TTC/m³, dont :

- > 1,94 € pour l'eau potable ;*
- > 1,83 € pour l'assainissement collectif.*

Source : rapport SISPEA- www.services.eaufrance.fr

> Rappels

L'eau est un bien commun indispensable à la vie. La preuve, 3 jours sans eau et nous sommes morts. C'est l'équivalent de l'air que l'on respire et du rayon de soleil, comme tenait à le rappeler sans cesse Danielle Mitterrand. Ce n'est absolument pas une marchandise. « L'eau n'a pas de prix ».

La loi en direction des opérateurs publics et privés rappelle que depuis le 27 février 2014, en vertu d'un décret d'application, l'article L.115-3 du code de l'action sociale et des familles s'applique : « Les fournisseurs d'eau dans un domicile principal ne peuvent couper l'eau » et ce, 12 mois sur 12.

Pour en savoir +

<http://www.eaufrance.fr/>
<http://www.services.eaufrance.fr>
<http://coordination-eau.fr/>
<http://mareecitoyenne.fr/>
<http://www.france-libertes.org>
<http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html>





// KERMESSE

C'est déjà loin mais quand même... Félicitons cette fois encore les travaux de préparation des enfants, des enseignants et de l'Amicale des parents d'élèves qui ont permis à tous de se retrouver dans la joie et la bonne humeur pour fêter la fin de l'année scolaire 2015/2016.



// SCÈNES D'ÉTÉ

> NOVO SON - 1^{ER} JUILLET

Courageuse soirée pour le groupe Novo Son et les Hauxois qui s'étaient déplacés pour écouter la musique latino-américaine et manger mexicain ! Le mauvais sort s'est acharné : froid de canard, danseurs de salsa contraints d'annuler, chanteuse cubaine aphone... Heureusement, les musiciens du groupe (excellents !), le chili con carne cuisiné à l'Auberge (légèrement épicé !) et le rhum (grog ou mojito !) ont contribué à réchauffer tout ce petit monde. Bon ! Il est vrai : les polaires aussi...

> UBU ROI - 17 SEPTEMBRE

Représentation d'Ubu Roi d'Alfred Jarry par la Cie Les Lubies, dans la salle communale habillée de noir pour l'occasion. Qu'on ait apprécié ou pas la pièce, impossible de rester indifférent à la performance théâtrale du comédien Vincent Nadal et à la douce folie de la mise en scène de Sonia Millot. Epoustouflant et ubuesque à souhait !



// TEMPO BAROQUE - 2 JUILLET

Le trio Tempo Baroque nous a embarqué au 16^{ème} et 17^{ème} siècle dans un voyage musical qui nous a transporté de l'Angleterre de Purcell, à l'Italie de Monteverdi en passant par la France de Lully ou l'Espagne de Juan del Enzina. Magnifique résonance que la voix de Véronique et le son des violes de gambe de Béatrix et Hervé dans l'église Saint Martin. Une découverte pour certains, une confirmation pour d'autres.



// LES CHINEURS À L'HONNEUR ! 2 OCTOBRE

Avec ses 102 exposants et une fréquentation proche de celle de l'Omelette, véritable succès que ce 3^{ème} vide grenier de l'Amicale des Parents d'Elèves !

Quel plaisir de chiner, de déambuler le long des allées, en recherchant l'objet rare, le tout sous un soleil estival !

Voilà qui a permis aux chineurs... de chiner, mais également aux promeneurs de profiter de ce beau dimanche, pour déjeuner sur place et partager un bon moment avec les nombreux habitants présents ! Faire le vide de son grenier pour mieux le remplir cet hiver, et revenir participer au prochain vide grenier du village : un programme sympathique ! (Sylvia Giral)



// BIBLIOMÉDIA

> PARTIR EN LIVRE - 27 JUILLET

Cette journée, ponctuée de lectures à voix haute, de contes théâtralisés sur kamishibai et de jeux, fut le point d'orgue de l'événement national estival « Partir en livre » qui s'est déroulé du 20 au 31 juillet. L'occasion, pour nos lecteurs, d'y découvrir la magnifique exposition « Carnet de voyage », prêtée par la Bibliothèque Départementale et de profiter des activités de la Bibliomédia entre tapis de plage, chaises longues et parasols.

> BALADE CONTÉE - 3 SEPTEMBRE

Les Keens ont donné le départ de la balade et fixé la cadence des randonneurs au rythme entraînant de leur musique. Mené à travers bois par notre bibliothécaire, le groupe a (re)découvert la commune par les chemins de traverse, profitant tantôt d'un cours de chant mené tambour battant par Mme la Maire, tantôt de drôles d'histoires (ou d'histoires drôles !) contées cette année par Thierry Giraud. Puis c'est à l'heure où sort le loup que nous avons sorti nos pique-niques, pour prolonger encore un peu la soirée au son de la flûte et de l'accordéon... Un grand merci aux familles Caillard et Nioutou, accueillants propriétaires du Basque et de Manos...

> TROC PLANTES ET EXPO « LES PESTICIDES, C'EST PAS AUTOMATIQUE ! » - 5 NOVEMBRE

Ce sont encore les visiteurs qui en parlent le mieux : « Une très belle initiative ! J'ai passé un très bon moment convivial ! Nathalie » ; « Expo itinérante très intéressante et très joliment présentée (bois, couleurs, armoires à idées, maquettes...). Merci à ceux qui sont venus échanger les plantes qu'ils aiment ! Domage que les Hauxois ne soient pas venus plus nombreux pour en profiter... Catherine » ; « Une très belle exposition et une belle initiative que ce « Troc plantes ! L'occasion d'échanges riches de conseils et d'idées nouvelles. Merci à la commune de Haux pour ces nombreuses belles initiatives ! Sébastien » ; « Remarquable exposition très pédagogique et ludique. A diffuser dans les écoles, les lycées, etc. Merci. Anonyme » ; « A la fois ludique, esthétique, pratique... une réussite pour vulgariser différents principes utiles à tous les jardiniers... et à tous les citoyens ! A diffuser en tous lieux ouverts au public. Merci. Anonyme. »

> HAUX EN ECLA

ECLA, c'est l'Agence Régionale « Ecrit Cinéma Livre Audiovisuel » ; une structure qui organise entre autres chaque année la journée de l'Inventivité pendant laquelle des projets ayant suscité l'intérêt de professionnels sont mis à l'honneur. C'est ainsi que notre commune, grâce aux animations de la Bibliomédia réalisées avec le réseau d'apiculteurs hauxois a été sélectionnée avec 20 autres pour parler de son initiative. C'était le 8 septembre, à Boulazac. Merci aux apiculteurs et à Claire Heuzé, notre bibliothécaire, qui portent ces petites idées aboutissant à de très jolis projets à partager.



// FESTIVAL WOODSHAUX 5 NOVEMBRE

Salle comble pour cette 2^{ème} édition du festival WoodsHaux, organisé par l'Auberge, sur fond de musique folk, country et rock and roll du groupe Creedance. Ambiance irrésistible !

// COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Chorale d'enfants, musique, textes lus... De l'émotion et du recueillement, pour que chacun se souvienne. Toujours.



// RENTRÉE DU RPI : QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ?

> Transport scolaire

Finis les arrêts porte à porte ! Le bus jaune dessert exclusivement les écoles d'Haux, Madirac et Saint Genès depuis la rentrée... Jusqu'alors, le RPI* proposait aux parents d'élèves un service de transport aux conditions plus avantageuses que celles signées avec le Département. Mais suite aux doléances d'un parent, le RPI n'a pour ainsi dire eu d'autres choix que d'appliquer stricto sensu la Convention établie en 2010 avec le Conseil Départemental. Maintenir dans ces conditions un service de ramassage scolaire en porte à porte aurait généré un surcoût trop important pour les familles, celui-ci pouvant aller jusqu'à 216,61 € par enfant. En revanche, bonne nouvelle : cette année, le transport est assuré d'école à école le mercredi !

*RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal



> Temps d'Activités Périscolaires

Les changements décidés l'année dernière pour l'école primaire de Haux se sont avérés positifs. Les enfants sont moins bousculés et peuvent vraiment décompresser. Les durées des TAP sont mieux adaptées aux activités réalisées. Les intervenants et enseignants sont satisfaits. La centralisation des TAP sur 2 plages horaires d'1h30 à Haux, de 4 * 45 mn à St Genès et de 3 * 1h à Madirac ont donc été reconduites. Par ailleurs, en concertation avec la Communauté de Communes du Créonnais, le RPI a choisi de changer quelques intervenants mais de conserver le principe d'activités culturelles, artistiques et sportives. C'est ainsi entre autres, que la relaxation s'est arrêtée au profit d'une initiation à la pratique du yoga.

> Divers

• Effectifs

Les effectifs sont légèrement en baisse cette année, le RPI ayant enregistré 14 départs (changement de situation parentale, déménagements...). 136 enfants sont inscrits, dont 51 à la maternelle de Saint Genès, 23 à Madirac et 62 à Haux.

• Cantine

Pour la 2^{ème} fois consécutive, le RPI a retenu l'entreprise Resto Frais Attitude dans le cadre de l'appel d'offre lancé pour assurer le service de restauration scolaire.

• Garderie

La garderie est assurée à l'école de Haux de 8h00 à 9h00, sans changement. En revanche, les horaires de garderie sont amplifiés à Saint Genès de Lombard, passant de 7h00 à 9h00 au lieu de 7h30 à 9h00 les années précédentes.



// ENVIRONNEMENT

> Entretien des locaux

Après étude du sujet (revue des commandes, des besoins, des fournisseurs, des protocoles...), la Municipalité a retenu une gamme de produits écologiques français, la plupart labellisés Ecocert®, pour l'entretien intérieur de ses locaux communaux (école, mairie, bibliothèque, cantine, salle des fêtes...).

Le pari : ne pas dépenser « plus » mais dépenser « mieux », en limitant l'impact sur la santé et sur l'environnement !

> Plan Zéro Phyto

La réglementation impose aux collectivités de ne plus utiliser de dés-herbants chimiques à compter du 1^{er} janvier 2017. Pour faire face, des alternatives existent. Côté Municipalité, plusieurs sujets sont en cours :

• « Ma rue en fleurs »

Un des moyens de limiter les herbes folles sur son trottoir, c'est d'y faire pousser des fleurs. Ou du moins, de choisir - et non de subir - la plante qui va prendre racine au pied de son mur ! C'est pourquoi la Municipalité travaille actuellement à l'élaboration d'une Convention de fleurissement, entre commune et riverains. A suivre...

• Réunion Publique le 9 février

Pour échanger sur la Convention de fleurissement de rue, le fauchage des routes, l'entretien du cimetière, des trottoirs et plus largement des espaces communaux sans dés-herbant, nous vous proposons de nous rencontrer le jeudi 9 février à 18h. Emilie Partaud, paysagiste au CAUE*, et Ragnar Weissmann, expert scientifique en santé environnementale, seront présents pour informer et animer les débats.

*Association Conseil Architecte Urbanisme Environnement

• Entretien du cimetière

Entretien du cimetière sans recourir aux dés-herbants chimiques est un sujet délicat. Après consultations de plusieurs acteurs engagés dans la démarche (professionnels, associations, communes...), le projet à l'étude vise à passer progressivement du tout minéral au tout végétal, en procédant notamment à un ré-enherbement des allées à l'automne prochain. A suivre aussi...



• Chantier « Eco Jardinier »

Un cumul d'aléas a contraint l'équipe municipale à l'annulation du chantier participatif de plantations programmé le 16 octobre à Courcouyac. Nous en sommes désolés.

> Trophée Agenda 21

Nous avons remporté le prix Coup de Cœur du jury du Conseil Départemental, dans la catégorie « collectivités » !

L'Agenda 21, c'est un programme d'actions pour le 21^{ème} siècle en faveur du développement durable et des alternatives écologiques, dans lequel la France s'est engagée lors du Sommet sur l'Environnement de Rio de Janeiro en 1992.

Chaque année, le Conseil Départemental de la Gironde valorise les initiatives en la matière, au travers des projets qui lui sont soumis.

La politique volontariste de la commune de Haux en matière de préservation de l'environnement, de protection de la santé, de cohésion sociale et de solidarité a ainsi retenu l'attention du jury qui a salué, par ce prix, l'ensemble des actions réalisées, en cours ou à venir (gestion raisonnée des espaces, chantiers participatifs, animations biodiversité, exigence du Plan d'Aménagement et de Développement Durable...). A la clé : de la visibilité, l'assise de la légitimité des actions entreprises, et une subvention de 1000 € pour la commune.



// PLAN HAUT MÉGA : LE HAUT DÉBIT ARRIVE À HAUX !

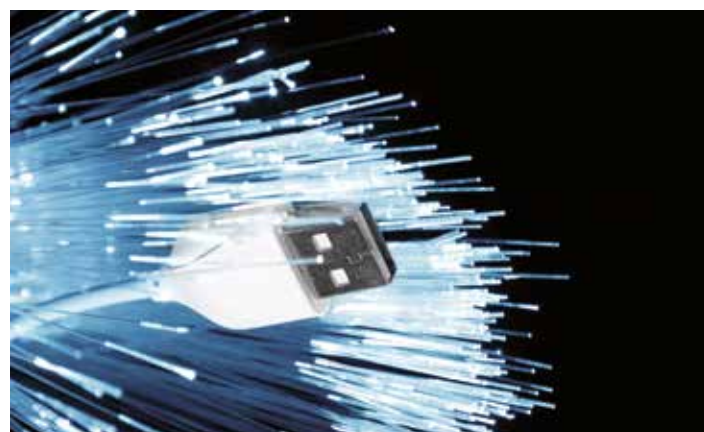
La salle communale de Haux avait rarement vu autant de monde en cette soirée du 26 septembre pour parler de « haut débit » ! Qui n'a pas pesté contre la lenteur de son ordinateur, particulièrement aux heures de pointe ?

Mathieu Rouveyre, Vice-président du Conseil Départemental chargé entre autres de la communication et de l'accès numérique, Mathilde Feld, Présidente de la Communauté de Communes du Créonnais, accompagnés de Yann Breton, Directeur du syndicat mixte Gironde Numérique, sont venus expliquer aux Hauxois que cette situation devrait prendre fin, suite à des travaux d'aménagement du NRA (nœud de raccordement abonnés) de Haux sur lequel sont raccordés la plupart des habitants. En effet, celui-ci est saturé aux heures de pointe à cause de la faible capacité du lien de cuivre qui l'alimente. Ce lien doit être retiré au

profit de la fibre optique, solution de montée en débit retenue. Actuellement, l'opticalisation du NRA de Haux est prévue au 1^{er} semestre 2017. Les opérateurs devront alors migrer leur trafic internet cuivre vers le lien fibre optique déployé. La prise de conscience de la nécessité de ces travaux est due à la pugnacité de la Municipalité auprès des instances décisionnaires ; Haux ayant finalement été classée parmi les communes prioritaires de Gironde pour la montée en débit. Rappelons que l'accès haut débit, contrairement aux idées reçues, n'est pas un service public ! La Communauté de Communes du Créonnais est partenaire de cette opération pour les 13 communes qui la composent et son engagement financier se monte à 1 622 730 € pour raccorder non moins de 3331 foyers dans un premier temps, aux côtés du syndicat mixte Gironde Numérique, du Département, de la Région et de l'Etat, dans un programme de plus de 6 millions d'euros d'investissement ! (Sylvia Giral)

Pour en savoir +

<http://www.girondennumerique.fr>



// BIENVENUE À LUDOVIC BRUGIER !

Après Marie Laure Plana, c'est au tour de Ludovic Brugier de rejoindre l'équipe communale. Arrivé cet été, Ludovic travaille désormais avec Bernard Ducloux en tant qu'agent technique. Bienvenue Ludovic !



// ENTRÉE NORD

Les travaux de sécurisation et d'aménagement paysager de l'Entrée Nord envisagés en octobre 2016 sont reportés au printemps 2017, pour raisons administratives.



// SIGNALÉTIQUE INSTALLÉE

Voilà qui boucle enfin un dossier vieux de plusieurs années ...



// DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Le dispositif gouvernemental « Argent de poche » donne la possibilité aux jeunes d'effectuer de petits chantiers de proximité (3h/ jour) participant à l'amélioration de leur cadre de vie à l'occasion des congés scolaires, et de recevoir en contrepartie une indemnisation dans la limite de 15 € par jeune et par jour.

Le dispositif, adopté dernièrement en Conseil Municipal, est dorénavant applicable à Haux pour les 16/18 ans. Très encadré, il est piloté par le CCAS. Le 1^{er} chantier est prévu le samedi 17 décembre pour 8 volontaires maximum. Fabrication de sièges à partir de palettes.



// ENTRETIEN DES ROUTES

La première tranche des travaux a bien été réalisée (cf. Haux Actus 51). Les impasses ont fait peau neuve...



// POINTS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les travaux d'aménagement se poursuivent (cf. Haux Actus 51). Après l'organisation de la collecte en porte à porte à Courcouyac et la suppression du point de regroupement collectif, c'est au tour de Lagasse, dont la voirie a été refaite pour permettre le passage et le retournement de la benne. A noter : les points de regroupement collectif de Manos/ Bernadon et de la Lande ont été déplacés et complètement réaménagés. Suivront prochainement ceux du Petit Moueys et de Gréteau.



// MAIS ENCORE ...

- Réalisation en régie d'une aire de stockage des matériaux (cf. Haux Actus 51) au niveau de la station d'épuration aux roseaux.
- Rénovation du portail de l'entrée principale du cimetière et installation d'un système bloquant l'accès aux véhicules sur l'entrée latérale (passage piéton).
- Réparation du caniveau empierré et création d'une jardinière à Courcouyac.
- Peintures et pose de brande de protection à l'école.
- Investissement : achat d'un lave-vaisselle professionnel pour la cantine.





// SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2016

> DE 10H À 12H

LEGO DES MOTS, RESTITUTION DES TEXTES
DES ATELIERS D'ÉCRITURE

Bibliomédia, organisé par la Municipalité

> À 18H

SORTIE CINÉ AU MAX LINDER

POUR LES 11/16 ANS

« LES ANIMAUX FANTASTIQUES » EN 3D

Organisé par le CCAS

> À 19H

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES

Repas des bénévoles, ouvert à tous

Salle des fêtes



// DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2016

DE 10H À 17H

MARCHÉ DE NOËL

Ecole de Haux

Organisé par l'Amicale des parents d'élèves



// DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2016

À 15H

NOËL COMMUNAL : SPECTACLE « ZOU ! »

Percussions corporelles par la Cie Sons de Toile

Gratuit, ouvert à tout public hautois sur réservation

Salle des fêtes

Organisé par le CCAS et la Municipalité



// MERCREDI 21 DÉCEMBRE 2016

À 16H

CONTE MUSICAL DE NOËL

AVEC HÉLÈNE VILLOT

« PETIT LOUP RÉVEILLE L'HIVER »

Bibliomédia, organisé par la Municipalité



// SAMEDI 14 JANVIER 2017

À 10H30

VŒUX DU MAIRE

Salle des fêtes



// JEUDI 9 FÉVRIER 2017

À 18H

RÉUNION PUBLIQUE

GESTION DES ESPACES COMMUNAUX

SANS DÉSHÉBANT

Gestion raisonnée et plan Zéro Phyto

En présence d'Emilie Partaud du CAUE et de

Ragnar Weissmann, expert scientifique et consultant

Salle des fêtes, organisé par la Municipalité



// DIMANCHE 12 MARS 2017

À 17H

SPECTACLE CULTUREL

Lecture théâtralisée

de « Charlotte » de Faekinos par l'Atelier Provisoire
Accompagnement au piano par Mathilde Bonnaud
Eglise Saint Martin de Haux,

Organisé par la Municipalité dans le cadre
de l'événement culturel « Chemin de Faire »



// VENDREDI 19 MAI 2017

BOUM DES ÉCOLES

Madirac

Organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves



// SAMEDI 1^{ER} JUILLET 2017

KERMESSE

Madirac

Organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves



// SAMEDI 18 MARS 2017

À 15H

CARNAVAL

Ecole de Haux

Organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves



// LUNDI 17 AVRIL 2017

OMELETTE GÉANTE

Ecole de Haux

Organisé par le Comité des fêtes



**Retrouvez
plus d'informations
sur le site internet
de la commune**

www.mairie.haux33.fr

Inscrivez-vous à la lettre d'information municipale (Newsletter) et recevez directement, sur votre messagerie ou votre smartphone, les derniers articles publiés sur le site.



Le fil d'actualité est aussi
disponible sur Facebook
Mairie de Haux

ÉTAT civil

Liste composée à partir des validations
d'autorisation à paraître des familles :

// NAISSANCES

- > HENRY Manon, le 11 juin 2016
- > BARTHELEMY Maé, le 18 juillet 2016
- > JAMIN Timéo, le 22 septembre 2016

// DÉCÈS

- > Monsieur LUQUE Raymond le 13 octobre 2016
- > Madame PAIN Gisèle, Emma le 21 octobre 2016
- > Monsieur RABAUD Henri, Jean-Baptiste, Gérard, Claude, le 09 novembre 2016





INFORMATIONS *utiles*

Urgences

Aide en cas d'urgence : 112 [tout secours depuis un mobile]

Pompiers : 18

SAMU : 15

Police secours : 17

Gendarmerie de Créon : 05 57 34 45 20

Brûlage

Rappel : brûler ses déchets verts est interdit par arrêté préfectoral ! N'utiliser la dérogation communale (demande d'autorisation sous conditions à remplir en mairie) qu'en cas d'impossibilité d'apporter ses déchets en déchetterie ou au broyage.

Broyage

1^{er} vendredi de chaque mois.

Dépôts sur demande en mairie, sur la zone de la Station d'Epur-
ation aux roseaux.

Nuisances sonores

Silence du lundi au vendredi avant 8h30, de 12h30 à 14h30,
et après 19h30. Silence le samedi avant 9h, de 12h à 15h et
après 19h. Silence aussi les dimanches et jours fériés avant 10h
et après 12h !

HAUX *Actus*

#52

- DÉCEMBRE 2016 -

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

MAIRIE DE HAUX

1, Rd 239 - Le Grand Chemin
33550 HAUX - FRANCE

T// 05 56 23 05 22 - F// 05 56 23 04 33

contact.mairie@haux33.fr

www.mairie.haux33.fr



Horaires de la mairie

Lundi , mercredi, samedi > 9h - 12h30

Jeudi > fermé

Mardi, vendredi > 15h -18h30

Horaires de l'agence Postale

Lundi à samedi : 09h - 13h15

Samedi : 9h - 12h

Centre Communal d'Action Sociale

Permanence en mairie chaque mardi, sans
rendez-vous, de 16h30 à 18h30. A convenance
le reste du temps, sur rendez-vous.